

UTL MARSEILLE – MODALITES D’INSCRIPTION AUX VISIO-CONFERENCES

Les conférences de l’UTL continuent en distanciel durant cette période de crise sanitaire.

Vous retrouverez le programme dans la rubrique « *Marseille conférences* » sur notre site <https://utl.univ-amu.fr/activites-a-marseille>

Comment s’inscrire ?

- Pour les titulaires de forfait : Les invitations à se connecter vous parviendront directement par mail en fin de matinée les mardis et vendredis.
- Pour les personnes disposant de cartes conférences : il vous suffit de nous faire part de votre demande de participation à la conférence de votre choix, au plus tard la veille de la conférence (par mail à l’adresse : utl-marseille@univ-amu.fr). Nous déduirons les conférences suivies de vos cartes.

Pour acquérir une carte de 12 conférences : envoyez-nous un chèque de 65€ (ordre : agent comptable Aix Marseille Université) et nous vous l’adresserons par retour. Ces cartes sont valables sur 2 années universitaires.

- Pour les personnes ne disposant ni de carte ni de forfait et souhaitant assister aux conférences: Le cout des conférences à l’unité est de 6€ (payable en chèque à l’ordre agent comptable Aix Marseille Université).

Pour y assister, faites nous part de votre demande de participation à la conférence de votre choix au plus tard la veille de la conférence (par mail à l’adresse : utl-marseille@univ-amu.fr).

Si vous n’avez pas le temps d’envoyer votre participation, nous marquerons votre nom et vous procéderez au règlement en différé.

L’INVITATION ZOOM à la conférence sera envoyée les mardis et vendredis en fin de matinée.

Vous vous connectez avec le lien à l’heure prévue.